

Edito

Le vélo, ailleurs et ici...

Dans le monde ? Depuis 1980, a lieu chaque année le congrès mondial du vélo. Après Nantes en 2015, Taipei (République de Chine) en 2016, c'est à Arnhem (Pays-Bas) qu'il se tiendra en 2017. Ces congrès offrent l'occasion de réfléchir, de débattre autour du thème général du déplacement à vélo, (mode de déplacement à part entière).

Et en France ? Même si nous avons un retard considérable face aux pays nordiques, quelques villes, Strasbourg, Bordeaux et Nantes, figurent en bonne place au palmarès des métropoles les plus cyclables du monde.

Et à Brest ? Même si son usage augmente, il reste un mode de déplacement marginal.

Si l'arrivée du tramway a engendré la requalification de l'espace public et la création d'aires piétonnes, il y a encore de nombreux points noirs à l'usage du vélo, à commencer par un manque d'arceaux et d'abris à vélo pour stationner.

Ne restons pas sur des notes pessimistes, voici au moins 8 bonnes raisons d'utiliser le vélo :

"c'est bon pour la santé, c'est bon pour l'environnement, c'est moins onéreux qu'une voiture, ça permet de découvrir des lieux insoupçonnés, c'est plus facile pour stationner et en plus c'est gratuit, c'est plus rapide sur des courtes distances, c'est bon pour le commerce de proximité"...

Alors, tous en selle, grincheux s'abstenir !

Brest métropole, à vélo



Yann-Fañch Kernéis, élu de Plouzané, est le conseiller délégué aux déplacements actifs à Brest métropole.

Ce sont les modes de déplacement comme le vélo, la marche, le roller, la trottinette ... ceux qui demandent un effort musculaire. Y-F. K. nous a présenté les domaines dans lesquels la métropole déploie ses efforts pour développer l'utilisation du vélo avec un budget annuel de 80 000 €.

Le matériel

La métropole délègue à Bibus le service Vélocibus de location de vélos pour des périodes de un à plusieurs mois. Le parc est de 120 vélos ordinaires et de 100 vélos à assistance électrique entretenus par l'association "En route pour l'emploi". Il n'est pas prévu de mettre en place des locations de courte durée du type Vélilib'.

Le soutien d'initiatives

En subventionnant l'association Brest à Pied, à Vélo (BAPAV), la métropole favorise les initiatives comme la fête du vélo...

Les équipements routiers

Les itinéraires sécurisés sont les pistes et bandes cyclables qui atteignent aujourd'hui 180 km, les doubles sens cyclables et aussi les espaces calmes, c'est à dire ceux où la vitesse est réduite ; la zone 30 sera prochainement élargie dans le centre-ville. Des tourne-à-droite se mettent en place pour permettre aux cyclistes de franchir les feux tricolores. Un dépliant récapitulant les parcours et les règles est disponible en mairie.

Le tram a été conçu pour pouvoir accepter les vélos en dehors des heures de pointe. Il est permis aux vélos de circuler dans les voies de bus et, dans le centre sur les voies de tram (rue Jean Jaurès).

Le prochain équipement sera l'installation de parkings sécurisés où les vélos sont enfermés dans des box verrouillés. Les premiers apparaîtront près de la gare avant la fin de l'année 2016.

Règles de circulation cycliste

Il n'existe pas de règlement spécifique à Brest, le code de la route faisant référence. Voici les points essentiels :



Stationnement

Les vélos ne peuvent stationner légalement que sur les emplacements désignés. Cependant, les stationnements manquant cruellement, les autorités tolèrent le stationnement le long de barrières, en bas de réverbères, etc. Comme pour les voitures, on ne peut pas laisser un vélo au même endroit plus de 7 jours...au risque de devoir le retrouver au commissariat, qui l'aura donné à l'association "En route pour l'emploi", si vous avez trop tardé à le récupérer !

Circulation

Les cyclistes doivent circuler sur la chaussée ; cela signifie qu'ils n'ont pas le droit de rouler sur les trottoirs, exceptés sur le pont de Recouvrance, le pont Schuman dans un sens, boulevard de l'Europe. Ils peuvent ainsi choisir de circuler sur la chaussée même s'il y a une piste cyclable, sauf si cette dernière est obligatoire (panneau vélo sur fond bleu rond). Ils peuvent circuler sur les aires piétonnes autorisées, en roulant au pas et sans gêner les piétons (rue de Siam).

suite page 4 ...

Les automobilistes souhaitant dépasser un vélo doivent s'écarter d'un mètre. Les cyclistes peuvent circuler à deux de front sur la chaussée, sachant qu'ils doivent se mettre en file simple dès la tombée de la nuit et lorsqu'un véhicule souhaite les dépasser.

3 nouveaux aménagements en ville !



- Le sas à vélo, qui se matérialise par un espace situé juste avant le feu tricolore. Il permet au cycliste de démarrer avant les voitures, et d'augmenter la visibilité.
- Le cédez-le-passage cycliste au feu qui permet aux cyclistes de tourner à droite même si le feu est rouge.
- Le double-sens cyclable : une voie cyclable permettant aux cyclistes de rouler à l'inverse des voitures dans les rues à sens unique (rue Malakoff à Saint Martin).

Louer un vélo... facile avec **velocomotion**

Philippe Le Grand, habitant de Brest-Centre, vient de créer avec son associé Vélocomotion, une startup qui va ravir les amateurs de vélos.

CCQ : Qu'est-ce que Vélocomotion ?

PLG : Vélocomotion est une plateforme numérique de location de vélos créée en 2016. Elle répertorie pour le moment environ 200 loueurs et autres points de location de vélos en France. Un particulier peut ainsi choisir et réserver son vélo et bénéficier d'une réduction sur le prix de la location. Tout le monde y gagne.

CCQ : Comment envisagez-vous de développer votre entreprise ?

PLG : Pour nous faire connaître, nous menons des actions de webmarketing et participons à plusieurs salons dans le domaine du tourisme et de la mobilité. Tel que le salon Autonomy à Paris, qui a réuni les professionnels de la mobilité urbaine. Nous avons obtenu deux prix : le Prix d'Innovation "Talents du Vélo" remis par les institutionnels et industriels du vélo et le prix "Green Tech, catégorie Transports" décerné par le Ministère de

l'Écologie. Pour ce dernier, nous avons été sélectionnés parmi 120 projets et avons obtenu une subvention de 150 000 €. Ce prix va nous permettre de développer de nouveaux services autour d'une application mobile, comme la création d'une carte de cyclabilité urbaine, d'itinéraires touristiques et services de location automatique avec la création d'un antivol intelligent.

CCQ : L'usage du vélo à Brest a du mal à se développer, auriez-vous des solutions à proposer ?

PLG : Le principal frein au vélo est le manque de services et notamment de parking sécurisé. Louer des garages non utilisés ou des locaux commerciaux vides serait une solution et aurait l'avantage de redonner vie à des lieux désaffectés et à dynamiser l'économie ; Le vélo accroît la consommation dans les commerces de centre-ville et de proximité. Nous travaillons à la création de services de parkings partagés en accès sécurisé par un cadenas numérique. Ce cadenas intelligent pourrait aussi permettre le partage de vélos et constituer un libre-service du type "Vélib'" plus sécurisé, flexible et à moindre coût.

www.velocomotion.com

BaPaV – Brest à Pied et à Vélo

Pour des actions sociales et écologiques

BaPaV est une association loi 1901 fondée en 2001 par des Brestois-e-s soucieux-ses de développer la pratique de la marche à pied et du vélo à Brest. Après 15 ans d'existence, la quinzaine de bénévoles est maintenant accompagnée de 2 employé.e.s à temps plein et de 2 volontaires en service civique. Elle peut aussi compter sur le soutien de plus de 400 adhérent.e.s.

Développer le vélo et la marche à pied

La mission première de BaPaV est de promouvoir l'usage du vélo et de la marche à pied dans la ville à travers diverses actions : prêts de vélos, ateliers de réparation participatifs, organisation de bourses à vélos, essais de Vélo à Assistance Electrique (VAE), balades en ville... Cela permet de trouver rapidement un vélo ou de redonner vie au sien à moindre frais pour ensuite découvrir l'espace cyclable et piéton en ville. Forte de l'expérience de ses adhérent.e.s, la BaPaV soumet régulièrement des propositions d'aménagement à Brest métropole afin de sécuriser l'espace public, favoriser le stationnement vélo et la circulation piétonne.

Militer

Pour l'association, le vélo et la marche à pied sont plus que des loisirs ; (re)mettre en selle des cyclistes et inciter à la marche à pied s'inscrivent fortement dans un militantisme écologique et social. Réduire les émissions de gaz carbonique et de particules en milieu urbain passe nécessairement par une réduction de l'usage de la voiture. Le vélo et la marche à pied peuvent ainsi



contribuer à cet objectif commun. Le réemploi de pièces détachées pour remettre en état des vélos contribue aussi logiquement à la mission écologique du projet.

Depuis 2015, BaPaV dispose de son propre local dans lequel se déroulent les ateliers de réparation participatifs. Plus qu'un atelier mécanique, c'est un lieu de rencontre où cyclistes passionné.e.s ou occasionnel.le.s échangent autour de leur pratique quotidienne.

Enseigner

Vous n'avez jamais appris à faire du vélo ? Vous savez faire du vélo mais la circulation en ville vous effraie ? BaPaV propose des cours pour les débutant.e.s ou les plus confirmé.e.s pour une pratique en ville : la "vélo-école".

Si vous souhaitez contribuer au développement de l'association, BaPaV cherche des bénévoles ou simplement de bonnes idées à explorer. Une enquête a lieu en ce moment pour recenser les besoins des cyclistes en ville.

www.bapav.org - temps d'échanges rue Bruat le 1^{er} jeudi de chaque mois à 18h30



Qu'est ce qu'un CCQ ?

Les Conseils Consultatifs de Quartier (CCQ) sont des lieux d'information, de consultation, de concertation et de développement d'initiatives.

Les CCQ ont été créés par la loi du 27 février 2002. Cette loi pose l'obligation pour les communes de plus de 80 000 habitants de créer un ou plusieurs conseils de quartier dont le rôle est de développer la participation citoyenne.

Notre fonctionnement

A Brest-Centre, nous travaillons sur des thèmes où chacun peut s'inscrire en cours d'année. Les personnes intéressées peuvent ainsi suivre un (ou plusieurs) dossiers selon leurs intérêts. La seule obligation envers le groupe de participants est de suivre le projet jusqu'à son terme.

Thèmes et actions - Mairie

- **Stationnement**
- **Plan piéton** : appel à projets en cours.
- **Aménagement du Haut Jaurès** (début en novembre).

- **Participation à la création de balades urbaines** en inter-quartier pour le dossier du label "ville d'art et d'histoire".
- **Avis du CCQ** sur les projets d'aménagement de la **place de la Liberté** et sur le remplacement du **gymnase Foch**.

Le CCQ peut aussi avoir ses propres actions.

Thèmes et actions - CCQ

- **Le Vert se tram(e)** : végétalisation des stations Octroi, Pilier Rouge, Strasbourg.
- **Demande de création d'un jardin public** au niveau du 112 rue Jean Jaurès.
- **Informatique informelle** : stages informatiques à l'usage des membres du CCQ.
- **Communication** : le CCQ dispose d'un site internet, indépendant de celui de la mairie et publie la lettre de Brest-Centre, qui attend votre participation.
- **Picnic annuel sur la place Sanquer.**

Tous ces thèmes vous sont ouverts. Vous trouverez l'agenda des réunions sur la page d'accueil du site : <http://ccq-brest-centre.net>

Pour participer, il suffit de prendre contact avec la mairie de Brest-Centre, Direction de la proximité ou directement sur notre site :
contact@ccq-brest-centre.net

Connaissez-vous votre quartier de Brest-Centre ?

Ces deux photos ont été prises récemment dans le centre-ville de Brest.

Retrouvez les lieux photographiés. (réponses sur cette page)



1. I aiaohP
étrébil al ed ecasp srelectÉ



2. I aiaohP
..iisot-triaS sellah sed edocaf eilevuahY

HUMEUR ...

Médiathèque des Capucins

Le conseil municipal vient d'attribuer, sans consultation des citoyens.ne.s, le nom de François Mitterrand à la médiathèque des Capucins. La métropole brestoïse comporte déjà une médiathèque de ce nom au Relecq-Kerhuon et un espace culturel à Plouzané. Il n'est peut-être pas trop tard pour revoir ce choix et l'orienter vers un nom de femme ?

N'est-ce pas l'occasion de lancer un large mouvement participatif citoyen, impliquant par exemple les conseils consultatifs de quartier, les associations ...

<http://tinyurl.com/zw8cd53>

Salle de l'Avenir

Le projet immobilier est abandonné... Une réflexion autour de la vie quotidienne dans ce quartier va parallèlement se poursuivre avec les acteurs locaux.

agenda

14 novembre à 14h :

Finale brestoïse des tréteaux chantants - Salle Georges Vigier

18 novembre 2016 au 9 avril 2017 :

Exposition : Dilasser, le dessin - Musée des Beaux-arts

18 novembre au 2 décembre 2016 :

Festival : Grande marée du conte

16 novembre au 16 décembre 2016 :

Exposition : "Et si c'était nous" ... - MPT de l'Harteloire

2 décembre 2016 à 19h :

Plénière du CCQ - Salon Colbert

Suivez-nous, écrivez-nous

www.ccq-brest-centre.net

webmestre@ccq-brest-centre.net

sur twitter

@ccqbc



sur Facebook

Ccqbrestcentre



et sur le site

internet



Comité de rédaction :

Jean-Luc Damiel, Laure Dusso, Sabine Guikabaït, Robert Marc,

Emmanuel Ponzévra, Philippe Saget.

Imprimé sur papier
recyclé et mis en
page avec Scribus



Scribus

Open Source Desktop Publishing

Sauf avis contraire, les articles et photos sont sous licence "creative commons" "by-nc-sa" : droit de reproduire et de modifier sans utilisation commerciale avec partage des conditions initiales.

Le CCQ mène l'Enquête...



Donnez-nous votre avis



Lisez-vous la Lettre de Brest-centre

- Toujours d'un bout à l'autre
- Quelquefois plutôt en diagonale
- Jamais, elle part directement à la poubelle



Êtes-vous plusieurs dans votre foyer à lire La Lettre de Brest-Centre ?

- Non
- Oui : combien ?



Que pensez-vous de son format ?

- Original
- Facile à lire
- Pas pratique



Que pensez-vous de sa distribution ?

- Facile à trouver
- Je la cherche avant de la trouver
- Je ne la trouve pas toujours
- Je ne sais pas où la trouver



Que pensez-vous de la proportion des illustrations par rapport au texte ?

- Trop de texte
- Trop d'illustrations
- Bonne proportion



Quel type d'article préférez-vous ?

- Edito
- Interview d' élu ou de responsable
- Histoire
- Reportage
- Les pages centrales
- Les nouvelles du CCQ
- Agenda
- Le jeu "connaissez-vous votre quartier"



Souhaitez-vous d'autres rubriques ? Sur quels thèmes ?



Conservez-vous La Lettre de Brest-Centre ?

- Oui
- Non



Avez-vous d'autres commentaires concernant La Lettre de Brest-Centre ?



Connaissez-vous le site internet du CCQ de Brest-Centre ?

Oui Non

Si oui :

L'avez-vous consulté une fois ?

Régulièrement ?



Savez-vous que vous pouvez vous abonner sur ce site à La Lettre de Brest-Centre en format électronique pdf ?

Oui Non



Savez-vous que le CCQ de Brest-Centre a une page Facebook et un compte Twitter ?

Oui Non

Si oui :

Les suivez-vous ?



Vous êtes :

Etudiant/te

Sans activité (?)

Actif/ve

Retraité/e



Quelle est votre tranche d'âge ?

Moins de 20 ans

21 à 40 ans

41 à 60 ans

Plus de 60 ans

Merci d'avoir répondu à ce questionnaire...

1 - Découpez le questionnaire

2 - Pliez-le

3 - Glissez-le dans l'enveloppe jointe

4 - Postez-le (*pas besoin d'affranchir*)



Vous vous intéressez à votre quartier, venez nous rejoindre pour participer à la rédaction de cette lettre.

Vous pouvez adresser vos autres commentaires, suggestions, remarques à l'adresse : ccqbrestcentre@gmail.com

